

Combien de temps consacrer à la licence à distance ?

Par Visiteur, le 27/07/2018 à 13:23

Combien de temps consacrer à la licence à distance ?

Tu te pose certainement cette question, comment va tu caser cette surcharge de travail dans ton emploi du temps bien plein ? combien d'heures au minimum vas-tu devoir travailler pour valider ton année ?

Il va falloir te poser les bonnes questions :

1) De combien de temps dispose-tu?

Il va falloir penser à rogner sur certaines activités c'est indéniable, commence par celles qui sont chronophages et non nécessaires.

- -Tv et médias en général, surf sur le net, réseaux sociaux...- tu peux continué à fréquenter le forum, cà reste du Droit ^
- -Certaines activités ou sorties...
- -peut être va tu pouvoir te lever plus tôt ou te coucher plus tard.
- -rationalise ton temps: tu peux peut-être faire ton repassage en regardant ta série, faire ta liste de course quand tu as 5 minutes de libre au travail, mettre bébé à la crèche certaine heures pour travailler, réviser tes leçons pendant que tu accompagne ton fils au foot...

2) Combien de temps la licence te prendra obligatoirement?

- Si le support des cours est écrit, il ne te restera plus qu'à apprendre tes cours, faire tes TD obligatoires et facultatifs, éventuellement préparer des fiches de révision. Cela dépendra alors du temps qu'il t'est nécessaire pour assimiler les choses et effectuer tes exercices.
- Si le support des cours est en format médias (audio ou vidéo) il va falloir non seulement que tu écoutes/visionnes mais aussi que tu prennes des notes.

Avec Agorassas (la fac à laquelle je me suis inscrite) les cours sont en format vidéo. Il y à environ six matières à vidéo (la méthodologie est la septième matière qui ne comporte que des TD ponctuels).

Chaque matière publie entre deux et quatre vidéos par semaine d'une durée de dix à vingt

minutes...

- -> Ça fait environ 4 à 5 heures de cours à visionner par semaine (les vidéos des matières fondamentales de Droit civil et de Droit constitutionnel sont plus longues que celle des matières complémentaires)
- -> Ajoutes à cela le temps qu'il te faudra pour prendre des notes (tu va surement mettre sur pause pas mal de fois au début, noter absolument tout ce que dit le professeur par peur de manquer quelque chose d'important...)
- ->Plus le temps qu'il te faudra pour faire tes devoirs facultatifs et obligatoire
- ->Et pour finir le temps qu'il te faudra pour apprendre tes leçons, je préfère te le dire tout de suite, les matières complémentaires font au bas mot entre 150 et 300 pages, et il s'agit lors du partiel de pouvoir ressortir exactement le paragraphe 2 de la section 3 du chapitre 4 du titre 2... *
- * disclaimer : Non le Droit ce n'est pas du par cœur pour les cours magistraux en revanche pour les cours complémentaire, il faut le dire, c'est ce que les professeurs attendent de nous !

Comment rentabiliser ce temps-là? J'ai une solution à t'apporter!

J'en ai déjà parler sur mon blog, un article spécifique est en cours d'élaboration. Tu trouveras ton salut dans un groupe de retranscription!

Il te permettra de diviser ton temps de prise de notes au ¾, non ce n'est pas une blague et oui sa peux sauver ton année, pour peu que tu saches mettre en place un groupe de travailleurs sérieux et organisés.

Un groupe de retranscription c'est quoi ? c'est un groupe d'étudiants qui se réunissent et qui se partagent la prise de note, une fois le travail commun récupéré, tu peux soit utiliser simplement la retranscription d'un camarade pour apprendre, soit la coupler au visionnage / à l'écoute du média de cours.

Ainsi tu ne perds pas de temps à prendre des notes, à mettre sur pause le média du cours ...

Attention ! pour que sa fonctionne il faut mettre en place un règlement, il faut aussi trouver des collègues et il faut arriver à manager le tout !

Je t'expliquerais tout çà dans le prochain article !

Tu veux en savoir plus ? tu peux te rendre sur mon blog : [s]Le Droit chez moi[/s]. Dans lequel je te parle de mon expérience d'étudiante en droit à distance, tu y trouveras des conseils, des astuces et des informations qui sont à ce jour difficilement trouvables avant de n'être rentré dans le cercle très fermé des étudiants en droit à distance.

Voir l'article : http://wp.me/pa7fyR-15

Par Isidore Beautrelet, le 27/07/2018 à 13:33

Bonjour

Merci pour cet article très intéressant et riche en bons conseils.

Surtout celui-ci [citation] tu peux continuer à fréquenter le forum, çà reste du Droit ^^ [/citation][smile3]

Par LouisDD, le 27/07/2018 à 22:21

Salut

Super article, la mission est prise très au sérieux ça fait plaisir !!

Attention aux quelques fautes bêtes qui persistent (« é »/« er » ; le « s » du « tu » mais beaucoup plus rare bel effort de fait!)

Un style sympathique, on sent le vécu et que les conseils se veulent utiles et bienfaisants!

Petit détail amusant : le mot « droit » est toujours écrit avec une majuscule, c'est impressionnant de voir à quel point cela traduit la valeur que le cursus a à vos yeux, personnellement j'utilise cet orthographe uniquement pour désigner le cursus (fac de Droit) ou lorsque le terme désigne l'essence même de la matière du Droit (pour un débat sur ce qu'est le Droit par exemple) mais pas pour dire que je fais du droit (constitutionnelle[smile3], administratif...), que je lis des revues de droit...

Par Visiteur, le 28/07/2018 à 13:05

Merci Louis pour tes remarques

(je tache d'améliorer çà, je reviens d'ailleurs modifier le message plusieurs fois pour corriger quelques fautes haha...)